

« Un réseau engagé pour l'intégration durable des jeunes en entreprise »

UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTEE AUX JEUNES ET AUX ENTREPRISES

ENGAGEMENT 1

APPUI À L'ÉMERGENCE DE CANDIDATURES SUR DES MÉTIERS ET DES OFFRES D'EMPLOI.

OBJECTIF :

- Permettre de dynamiser les relations avec le public jeune.
- Valoriser l'image d'un secteur d'activité, présenter les métiers.
- Mobiliser des compétences disponibles et des candidatures pertinentes pour un emploi ou une période d'immersion en entreprise.

Les Missions Locales et PAIO s'engagent à promouvoir auprès de l'ensemble de leurs publics les métiers et secteurs professionnels, et notamment les métiers qui rencontrent des tensions en terme de recrutement.

TYPES D'ACTIONS :

- Organisation de réunions collectives d'information sur les métiers.
- Organisation et/ou contribution à des forums au plan local et régional.
- Information, conseil, orientation de jeunes.
- Mise en place d'outils ou d'actions d'observation ou d'évaluation.



ENGAGEMENT 2

APPUI AU RECRUTEMENT.

OBJECTIF :

- Bénéficier d'un appui à l'élaboration ou à la mise à jour de fiches de postes.
- Faciliter la recherche et la présélection des candidats.
- Organiser les recrutements selon les délais et les conditions préalablement fixés.

Les Missions Locales et PAIO s'engagent à promouvoir auprès de l'ensemble de leurs publics les offres ou opportunités d'emploi.

TYPES D'ACTIONS :

- Mise en place d'un protocole qualité pour traiter la demande de l'entreprise et garantir la qualité de service.
- Préparation systématique des jeunes avant un entretien avec un employeur.
- Organiser le cas échéant des actions ; de recrutement locales ou régionales.



ENGAGEMENT 3

APPUI À L'INTÉGRATION DES JEUNES.

OBJECTIF :

- Bénéficier d'un interlocuteur unique tout au long de la période d'intégration du salarié.
- Disposer de conseils et services (logement, restauration, transport...) facilitant l'intégration des jeunes.
- S'informer sur les dispositifs publics d'aide à l'embauche ou pour le développement de carrière des jeunes salariés.

Les Missions Locales et PAIO s'engagent à partager son expertise et à communiquer sur l'ensemble de son offre de services pour assurer l'intégration des jeunes en entreprise.

TYPES D'ACTIONS :

- Information et conseil de l'entreprise sur les dispositifs et actions de formation existants, pour faciliter le recrutement, le maintien dans l'entreprise ou le développement de compétences des jeunes.
- Proposition à l'entreprise de services et de conseils pour faciliter l'insertion (logement, restauration, transport...)
- Proposition le cas échéant, d'un d'accompagnement post recrutement (médiation, soutien pour l'intégration, aide au maintien...).
- Contact avec l'entreprise avant la fin de la période d'essai en cas de recrutement géré par la Mission Locale.
- Désignation d'un référent unique.



ENGAGEMENT 4

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE (RSE).

OBJECTIF :

- S'informer et bénéficier d'outils sur les politiques, dispositifs, mesures ou processus participant à l'égalité des chances et à la lutte contre toutes formes de discrimination.
- Identifier des candidatures correspondant à la déclinaison d'une politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (candidatures issues de quartiers sensibles/jeunes peu qualifiés/recrutement issu de la diversité).
- Contribuer au développement d'actions citoyennes et solidaires sur un territoire.

Les Missions Locales et PAIO s'engagent pour un développement durable et au service d'entreprises socialement responsables.

TYPES D'ACTIONS :

- Promotion du parrainage.
- Promotion d'accords d'engagement nationaux ou régionaux existants.
- Signature d'accords de mécénat de compétences, signature d'accords régionaux de partenariat.
- Promotion d'outils en faveur de recrutement non discriminatoire.
- Accompagnement de jeunes issus "de la diversité".
- Conception et développement de projets d'actions citoyennes et solidaire ou accompagnement d'actions initiées innovantes par les entreprises.

